RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R 812-12 ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2021 portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole du 25 novembre 2022.

ARRÊTE

Article 1

M. Sébastien JAKUBOWSKI, professeur des universités en sociologie, UMR Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE - Université de Lille - CNRS), directeur de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de l'académie de Lille, est nommé membre du conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA), en remplacement de M. Michel FAYOL.

Article 2

M. Luc RIA, professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation, UMR « Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations » (ICAR – Université de Lyon 2 - ENS Lyon - CNRS), directeur de l'Institut Français de l'éducation (ifé), Ecole Normale Supérieure de Lyon, est nommé membre du conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA), en remplacement de M. Luc TROUCHE.

Article 3

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 26 Janvier 2023

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,



Benoît BONAIMÉ